

**L'ENGOBE BLEU**  
**51 quai de Seine**  
**95530 La Frette sur Seine**

01 39 97 98 25  
engobe.bleu@free.fr

engobebleu.wordpress.com  
<http://www.facebook.com/pages/LEngobeBleu/219727208128226>

## **INSCRIPTIONS 2017-2018**

Bienvenue à l'Engobe bleu pour sa 34<sup>ème</sup> année **le lundi 18 septembre 2017.**

L'Engobe bleu propose des cours de Céramique (modelage, poterie, raku), Dessin-Peinture, Peinture sur Porcelaine et Vitrail.

### **INSCRIPTION :**

Dossier à rendre complet de préférence **avant le 9 septembre** ou au forum des associations le 10 septembre.  
**Remplir la fiche d'inscription jointe** (*seulement pour les nouveaux adhérents ou en cas de changement de coordonnées*) **et y ajouter :**

- **Un chèque d'adhésion de 40€ à l'ordre de l'Engobe bleu.**

Pour les enfants mineurs, l'adhésion est prise au nom des parents qui le représentent à l'assemblée générale. Une seule inscription est obligatoire pour plusieurs enfants de la même famille

- Le règlement des cours en 1 ou 3 chèques à l'ordre de l'Engobe bleu pour la céramique,  
- pour les cours de peinture, peinture sur porcelaine et vitrail, voir auprès de Catherine Le Sciellour et Andrée Audibert

**L'inscription engage pour l'année, pour l'horaire fixé à l'inscription.**

### **PRIX :**

Le prix correspond à un cours par semaine. Il est calculé sur le nombre de cours en tenant compte des congés scolaires et des jours fériés. **Un cours manqué ne peut être ni rattrapé, ni remboursé.**

#### Tarif des cours hebdomadaires :

- Céramique adulte	(2h30)	.....	<b>495€</b> ( 3x165 )
- Vitrail	(2h)	.....	<b>360€</b> ( 3x120 ) <i>sans les fournitures</i>

#### Tarif à la séance :

- Dessin, peinture	(1h30)	.....	<b>15€</b>
- Peinture sur porcelaine	(2h30)	.....	<b>15€</b>

*Des cartes de 10 cours sont également proposées à 250 € (céramique) et à 200€ (Vitrail)*

Pour les stages, une information complémentaire vous sera communiquée à la rentrée ainsi que le calendrier des cours.

## **REGLEMENT INTERIEUR :**

L'Engobe bleu est une association loi de 1901, d'initiative privée, animée par des bénévoles qui assurent la bonne marche des ateliers et des stages, l'entretien des locaux ainsi que le travail administratif et la comptabilité.

Il est demandé à chaque adhérent de nettoyer le matériel et de ranger l'atelier à chaque séance. L'association se réserve le droit de modifier ou de suspendre un cours si le nombre de ses participants est insuffisant ou si ceux-ci ne se conforment pas au règlement. Dans ce cas, les sommes versées seront remboursées.

Tout adhérent qui ne respecte pas ce règlement ou qui par mauvais esprit, perturbe la bonne marche de l'association, peut-être exclu par le conseil d'administration, sans remboursement. **Pour les enfants, la responsabilité de l'Engobe bleu n'est engagée que pendant les heures de cours et uniquement à l'intérieur des ateliers, mais pas dans les parties communes. Nous ne pouvons exercer une surveillance dans le passage, la cour ou les escaliers.**

Nous vous remercions par avance de respecter ce règlement et vous souhaitons une bonne année de création à l'Engobe bleu.

Pour le bureau,

Annie Simonin

*engobebleu.wordpress.com*

<http://www.facebook.com/pages/LEngobeBleu/219727208128226>